



HAL
open science

Monnaie et discours militant : du refus de la monnaie à sa réappropriation dans les systèmes d'échange local

Jérôme Blanc

► **To cite this version:**

Jérôme Blanc. Monnaie et discours militant : du refus de la monnaie à sa réappropriation dans les systèmes d'échange local. *The Legitimization of Economic Discourse*, Jun 2001, Saint-Denis, Université Paris 8, France. halshs-00128385

HAL Id: halshs-00128385

<https://shs.hal.science/halshs-00128385>

Submitted on 31 Jan 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jérôme Blanc / Centre Auguste et Léon Walras*

Colloque “The Legitimization of Economic Discourse”
CEME, Université Paris 8, 8-9 juin 2001

**MONNAIE ET DISCOURS MILITANT :
DU REFUS DE LA MONNAIE À SA RÉAPPROPRIATION DANS LES
SYSTÈMES D’ÉCHANGE LOCAL**

RÉSUMÉ

La monnaie est fondamentalement associée, dans l’opinion commune, à l’organisation marchande de la société et au capitalisme. A ce titre, les propositions historiques de réforme de la société sont passées par des propositions de réforme voire de suppression de la monnaie. Il reste quelque chose de ces propositions dans les formes contemporaines de localisme monétaire que sont les systèmes d’échange local (SEL), ou cercles d’échange locaux articulés autour d’une monnaie locale. Ils ont émergé depuis le début des années 1980 au point d’atteindre une dimension jamais connue dans l’histoire des mouvements alternatifs en Occident. Or ces formes de localisme monétaire reposent sur une vision ambiguë de ce qu’est la monnaie et de son rôle, ce qui conduit fréquemment à l’évincer dans les discours tandis que la réalité est celle de son maintien sous une forme nouvelle. Tout l’intérêt de cette ambiguïté est d’illustrer la nécessité logique d’un principe monétaire au cœur d’échanges complexes. Ce texte s’interroge sur le rapport entre discours militant et pratiques effectives au sein des SEL et sur la façon dont s’élabore et se modifie ce discours militant compte tenu de la difficulté à admettre qu’intervient un principe monétaire dans les SEL. Toute la question est celle de la légitimation du discours monétaire dans ce contexte marqué par une certaine idéologie et par des représentations communes non scientifiques.

* Centre Auguste et Léon Walras (Université Lumière Lyon 2), ISH, 14 avenue Berthelot, 69363 Lyon cedex 07 (France). Tél : 04 72 72 64 07, fax : 04 72 72 65 55. E-mail : Jerome.Blanc@ISH-Lyon.CNRS.fr

Jérôme Blanc / Centre Auguste et Léon Walras*

Texte pour le colloque “The Legitimization of Economic Discourse”

**MONNAIE ET DISCOURS MILITANT :
DU REFUS DE LA MONNAIE À SA RÉAPPROPRIATION DANS LES
SYSTÈMES D’ÉCHANGE LOCAL**

INTRODUCTION

“Monnaie” fait partie de ces termes disposant d’un sens commun et d’un sens scientifique et dont la légitimité du sens commun provient de l’usage universel de ce qui est ainsi désigné. C’est aussi un terme qui porte en germe toutes les oppositions à la civilisation occidentale telle qu’elle s’est développée depuis deux cents ans tant est forte son assimilation au capitalisme lui-même. A ce titre, les propositions historiques de réforme du capitalisme depuis le XIXe siècle – mais, en fait, on en trouve des ferments chez Platon ou dans les utopies à la Thomas More – sont passées par des propositions de réforme voire de suppression de la monnaie. Il reste quelque chose de ces propositions dans les formes contemporaines de localisme monétaire, ou organisations de circuits économiques locaux articulés autour d’une monnaie locale, qui ont émergé depuis le début des années 1980 au point d’atteindre une dimension jamais connue dans l’histoire des mouvements alternatifs en Occident¹. On veut parler ici des systèmes d’échange local (SEL), qui comptent, début 2000, entre 2000 et 2500 associations réparties dans 22 pays presque uniquement occidentaux et rassemblant aux alentours de 250 000 personnes². La quasi-totalité de ces SEL ont été créés dans les années 1990, et peut-être les deux tiers l’ont été dans la seconde moitié de cette décennie. Les premiers datent du tout début des années 1980.

Or ces formes de localisme monétaire reposent sur une vision variable et ambiguë du concept de monnaie et de l’organisation monétaire. Cette ambiguïté produit le résultat suivant : beaucoup de membres de SEL sont passés d’une phase initiale de

* Centre Auguste et Léon Walras (Université Lumière Lyon 2), ISH, 14 avenue Berthelot, 69363 Lyon cedex 07 (France). Tél : 04 72 72 64 07, fax : 04 72 72 65 55. E-mail : Jerome.Blanc@ISH-Lyon.CNRS.fr

¹ Voir Blanc [2000a] et Blanc [2000b].

² On trouve de telles organisations en Europe occidentale (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse), en Amérique du Nord (Canada et États-Unis) et Amérique latine (Équateur), en Océanie (Australie, Nouvelle-Zélande) et en Asie (Thaïlande et Japon). Voir Servet (dir.) [1999a] et Blanc [2000b].

refus de la monnaie (manifesté dans le discours tenu sur les SEL) à la recherche de modalités de sa réintégration sous une forme ou sous des dénominations détournées. Cela illustre la nécessité logique d'un principe monétaire au cœur d'échanges complexes, la monnaie constituant le principe de résolution des dettes par excellence. On analysera cette ambiguïté en s'interrogeant sur le rapport entre le discours militant et les pratiques effectives au sein des SEL et sur la façon dont s'élabore et se justifie ce discours militant. On le fera en s'intéressant à certaines formes de SEL, qualifiés de "SEL à dominante réciprocaire", où l'on promeut des formes d'échange déconnectés de la logique monétaire et marchande dominante au profit d'une logique de réciprocité multilatérale. On examinera tout d'abord les sens relatifs des termes argent et monnaie en l'appliquant aux SEL (1), puis on précisera les expédients envisagés et parfois mis en œuvre dans les SEL pour évincer la monnaie du discours et / ou de l'organisation des échanges (2) et on conclura sur la ré-appropriation de la monnaie à laquelle les membres de SEL sont conduits, à partir du constat de l'échec de son expulsion (3). Ce qui est en jeu est la légitimation du discours monétaire dans un contexte où la monnaie est formellement associée au marché et au capitalisme dans l'opinion commune.

1. QUELLE LECTURE DES TERMES ARGENT ET MONNAIE

A) Argent et monnaie

Le sens et l'emploi des termes "argent" et "monnaie" diffèrent selon que l'on se réfère au sens commun ou que l'on a recours au vocabulaire analytique des économistes. L'opposition n'est pas systématique mais une sorte de flou naît de l'interpénétration des sens, elle-même à l'origine d'incompréhensions et de malentendus. L'interprétation des SEL comme systèmes monétaires ou non monétaires en est une parfaite illustration.

Chez les économistes, *monnaie* est le terme technique approprié. Il est un concept générique que l'on définit par ses fonctions. *Argent* est alors le terme employé pour revenir sur le terrain sémantique du sens commun, mais généralement pas pour dissenter de façon savante sur le phénomène. L'argent est alors la plupart du temps la manifestation concrète de la monnaie, autrement dit les moyens de paiement. La difficulté est que, pour beaucoup d'économistes, la distinction entre cette manifestation concrète (argent) et le concept générique (monnaie) est de l'ordre de la distinction concret / abstrait et ne relève pas d'une différence fondamentale. Cette conception conduit à considérer que, l'argent (manifestation concrète) étant né avec la frappe de pièces d'électrum en Lydie au VIII^e siècle avant Jésus Christ, la monnaie (abstraction) est issue de cette même frappe. En réalité, ce qui est né en Lydie n'est pas la monnaie

(abstraction) mais l'argent (concret), car la monnaie est un principe de résolution des dettes qui ne nécessite pas l'existence des pièces pour exister elle-même.

L'étrange fausse gémellité entre monnaie et argent, deux termes situés sur deux niveaux sémantiques distincts, existe en français, mais au moins aussi en allemand (*Geld* / *Münze*), en anglais (*money* / *currency*) et en italien (*moneta* / *denaro*)³ principales langues des pays dans lesquels les SEL ont essaimé depuis les années 1980.

Dans le langage commun, la hiérarchie monnaie / argent est *presque* inverse de celle du langage technique des économistes. Trois termes sont employés. L'*Argent* est le terme générique consacré / la *monnaie* est une manifestation concrète et particulière de l'*Argent* / l'*argent*, sans majuscule, désigne ce qui nous permet tous les jours de régler nos achats, des plus insignifiants aux plus chers. Le terme ici dominant est l'*Argent*, avec une majuscule / la richesse sous sa forme spéculative, inégalitaire, capitaliste. L'*Argent*, qui transcende l'*argent* et la *petite monnaie*, relève du mal, de la cupidité, de l'avarice, de l'avidité, de l'accumulation, mais aussi de la liberté dont jouissent les riches et dont manquent les pauvres. L'inégalité en matière d'argent est dès lors souvent vue comme le nœud de toutes les autres inégalités, que l'on considère cette conception comme justifiée (l'argent est alors ce qui ouvre toutes les portes ou presque) ou injustifiée (l'argent n'est alors que le résultat d'une position sociale préalable). On attache à l'*Argent*, dans la culture chrétienne, au moins le péché capital de l'avarice ; il est en outre la négation du partage, de la charité ou de l'accueil. Ainsi Jésus affirme que pour être son disciple il faut abandonner les richesses que l'on possède ; ainsi Thomas More, profondément chrétien, développe dans son *Utopie* la vision d'une société où l'*Argent* a cessé d'exister avec la suppression de sa manifestation concrète l'*argent* ou *monnaie*. Cette suppression est présentée chez More comme un renversement de valeurs, ou plus précisément comme l'accès aux vraies valeurs : les métaux précieux (or et argent) que nos sociétés lient symboliquement à l'*Argent* sont employés dans les usages les plus vils afin de bien marquer ce mépris de l'*Argent* (globalité abstraite) par une société parfaite³.

Dans le langage commun, la monnaie n'est généralement rien d'autre que les pièces de monnaie, voire les billets : la monnaie est une partie de l'argent et en aucun cas l'idée générale de quelque chose. Le seul terme générique du langage commun est l'*Argent*. Du fait de l'emploi de l'adjectif "monétaire" (système monétaire, problèmes monétaires, etc.) et de l'absence d'un substitutif dérivé du mot "argent", on subodore un sens plus général au terme de "monnaie", voire un concept, mais cela reste du domaine de l'intuition non formulée. Lorsqu'on parle de la naissance de la monnaie, on

³ More [1516].

parle dès lors de la naissance des pièces monétaires, ce qui est la même chose, dans l’imaginaire, que la naissance de l’Argent. On voit même dans des rondelles de métal dont on ignore l’usage précis de l’époque cette monnaie, donc cet Argent, qui ouvre notre ère d’économie monétaire. Avant cela, l’homme sauvage “Troque bêtement”, mais son innocence par rapport à l’Argent qu’il ne connaît même pas paraît belle, fait des envies, et provoque des utopies de retour à cet état innocent, mais désormais dans le cadre d’une société évoluée qui aura su triompher de l’Argent⁴.

Cet écart sémantique partiel entre le vocabulaire technique, qui emprunte parfois au vocabulaire commun, et le vocabulaire commun, qui pressent certains sens du vocabulaire technique, conduit à une incompréhension mutuelle et pour une grande partie à une incompatibilité entre le langage commun et celui des économistes.

Dans le langage commun,

On sanctifie l’argent : “On ne peut vivre sans argent” ; “J’aime l’argent” ; “L’argent, c’est le moteur de la vie ou le nerf de la guerre” ; “L’argent ne fait pas le bonheur, mais il y contribue”. Zola fera dire à son héros spéculateur, flambeur et sans loi dans son roman *L’Argent* : “L’argent ! s’écria Saccard, supprimer l’argent ! la bonne folie (...). Je vous dis que c’est fou. Détruire l’argent, mais c’est la vie même, l’argent ! Il n’y aurait plus rien, plus rien”. La peur exprimée par Saccard ne trouve pas de mots adéquats : c’est son monde, son mode de vie, son mobile de vie qu’il perdrait à cela.

Ou on le condamne : “L’argent c’est la gangrène” ; “L’argent c’est le Capital” ; “Ce sont toujours les mêmes qui ont de l’argent” ; “Sans argent, pas d’inégalités” ; “Il faut supprimer l’argent”. Face à Saccard, Zola place un socialiste utopiste qui, lorsqu’il abandonne pour une rhétorique enflammée le raisonnement technicien où il distingue l’argent monnayé, les bons de travail, la mesure de la valeur, etc., affirme : “Il faut le détruire, cet argent qui masque et favorise l’exploitation du travailleur, qui permet de le voler en réduisant son salaire à la plus petite somme dont il a besoin pour ne pas mourir de faim. N’est-ce pas épouvantable, cette possession de l’argent qui accumule les fortunes privées, barre le chemin à la féconde circulation, fait des royautés scandaleuses, maîtresses souveraines du

⁴ Il est révélateur que Françoise Matricon, l’une des fondatrices du système d’échange local (SEL) de Mirepoix en Ariège, affirme que les SEL n’ont pas une monnaie *comme* le franc, mais, si on conserve le terme de monnaie, c’est “Du sens primitif, quand elle n’était pas dévoyée” (France 3, “La preuve par trois”, 10 juin 1997).

⁵ Zola [1891, pp. 354-355].

*marché financier et de la production sociale ? Toutes nos crises, toute notre anarchie vient de là... Il faut tuer, tuer l'argent*⁶.

Quant à la monnaie, ce n'est aujourd'hui pour le langage commun qu'une manifestation bien pâle de l'Argent : quelques bouts de papier froissé et des pièces blanches ou jaunes sans valeur que l'on rend pour ajuster un paiement. La monnaie reste de la petite monnaie (elle conserve par ailleurs une minuscule à son nom) ; ce ne serait que mesurette et myopie que de la supprimer. En revanche, supprimer l'Argent, auquel on confère volontiers une majuscule, est un objectif qui semble valable car on lui assimile la nature capitaliste et inégalitaire de la société actuelle. Cet Argent qui gouverne le monde, ce sont les multinationales qui pillent les ressources de la planète, ce sont ces usuriers modernes que sont les banquiers, c'est le gouffre social entre les nantis et les crève-la-faim, c'est l'abus de bien social, le détournement de fonds, la corruption généralisée.

B) Quelle configuration monétaire pour une bonne société ? Le cas des organisations de type SEL

On peut synthétiser les diverses acceptions des dérivés de la monnaie selon le niveau de langage de la façon suivante :

Signifié	Signifiant	
	Langage technique	Langage commun
Réalité concrète les instruments	- Moyens de paiement - Par extension, la monnaie	- L'argent (totalité des instruments, voire uniquement la monnaie manuelle) - La monnaie (monnaie manuelle, voire uniquement les pièces)
Abstraction générique	La monnaie	L'Argent

Tableau 1 - Acceptions monétaires selon le niveau de langage

Sur ces bases, la réforme monétaire est le point central de toutes les visions d'amélioration de l'organisation de la société. La "bonne monnaie", quel que soit le contenu de cette notion évidemment très variable, est la condition d'une "bonne économie" et d'une "bonne société". Dans ce cadre d'analyse, les SEL relèvent d'une certaine conception des troubles qu'entraîne l'organisation monétaire de la société telle qu'elle existe et d'une certaine conception des mesures à prendre pour modifier localement, à petite échelle, parfois en attendant une mise en œuvre plus globale, l'organisation de la production et des échanges.

⁶ *Ibidem.*

Mais qu'est-ce qu'un SEL ? C'est une association de personnes qui, sur la base d'une unité de compte propre singularisant de la sorte le groupe, permettant d'estimer les transactions internes puis de les comptabiliser, permet à ses membres d'échanger dans un cadre multilatéral des services et des biens de natures très variées hors des circuits habituels des transactions privées. Sont ainsi échangés des travaux de réparation de logement ou d'équipements ménagers, des gardes d'enfants, des cours de langue, de musique ou d'informatique, des séances d'astrologie, de massage, de médecine parallèle ou d'apprentissage de la cuisine, des plats cuisinés, des produits agricoles ou artisanaux, des objets d'occasion, des travaux de jardinage ou de ménage, du prêt d'outillage, de l'hébergement, etc. Chaque adhérent de SEL doit préciser quelques offres qu'il est en mesure de faire et quelques demandes qu'il peut être amené à faire. Un catalogue qui recense notamment ces offres et ces demandes est régulièrement mis à jour et distribué aux adhérents. Le prix de l'échange est fixé par les deux partenaires au vu des règles existantes dans le SEL, de la téléologie en vigueur et des relations plus ou moins fortes qu'ils entretiennent tous deux. La comptabilisation des échanges donne lieu à la création simultanée d'une dette et d'une créance, l'une pour celui qui reçoit et l'autre pour celui qui fournit. On est bien dans un cadre monétaire dans la mesure où ces dettes et créances reçoivent une estimation identique en unité de compte, qu'elles se compensent mutuellement et qu'ainsi elles sont fondues sur un compte personnel unique. La logique de l'ensemble n'est pas bilatérale mais multilatérale : les systèmes de type SEL rendent multilatérales les dettes et créances nées d'échanges bilatéraux. Dans la plupart des cas, la monnaie interne est une pure monnaie de crédit dans la mesure où il n'y a généralement pas de masse monétaire hors de l'échange : lorsqu'un SEL est créé et qu'aucun échange n'a encore eu lieu, le compte des adhérents est à zéro. Cet état des comptes ne varie qu'avec le premier échange réalisé. Celui-ci conduit à créditer le compte de celui qui fournit un service ou un bien et à débiter le compte de celui qui le reçoit. Le compte du premier devient positif et celui du second négatif : le solde cumulé de tous les adhérents du SEL demeure toujours nul puisque tout crédit est comptablement compensé par un débit identique. La nécessité technique des débits dans un SEL implique qu'il serait rédhibitoire de les grever d'un taux d'intérêt : l'automatisme du crédit nécessite qu'il soit gratuit. La monnaie interne est strictement intransférable : qui détient un compte positif dans le SEL ne peut transférer ces "avoirs" dans l'économie hors du SEL. Symétriquement, la dette d'un adhérent à l'intérieur du SEL ne peut être transférée à l'extérieur. Il n'y a dès lors pas de "taux de change" ou de "taux de conversion" à proprement parler puisque l'on ne transfère ni avoirs ni engagements.

Sur la base de cette présentation canonique et simplifiée du fonctionnement des systèmes de type SEL, on peut considérer qu'il existe deux grandes variantes.

Les SEL à dominante marchande correspondent à l'organisation du marché sur une base locale à partir d'une organisation monétaire *ad hoc*. Ce localisme monétaire entretient donc un rapport bienveillant avec le marché et la monnaie. Ce modèle de SEL correspond *grosso modo* aux LETS anglo-saxons⁷, aux velléités de monnaie fondante à la Gesell⁸ et aux réflexions relatives à une "LETSisation du monde", ou extension du modèle de fonctionnement des LETS à l'ensemble de l'économie (et de la planète).

Les SEL à dominante réciproitaire correspondent à la recherche d'un échange promouvant des comportements non pas marchands mais réciproitaires et solidaires, stimulant le lien par le biais de l'échange de biens, refusant aussi, fréquemment, toute considération monétaire en dépit de la nature monétaire de l'organisation des échanges. Ce localisme monétaire entretient donc un rapport plus difficile avec la monnaie comme avec le marché : la monnaie est souvent rejetée comme liée à une vision marchande et utilitariste du monde et l'organisation locale des échanges est destinée à rompre avec ces deux éléments. Ce modèle de SEL correspond *grosso modo* à beaucoup de SEL français, aux Banca del tempo italiennes et à des cercles de solidarité multilatérale de type Time Dollar aux États-Unis.

Ces perspectives ne sont pas irréductibles les unes aux autres en particulier parce qu'elles relèvent parfois de simples glissements de vocabulaire. La démarcation ainsi esquissée donne surtout une valeur d'idéaux-types à ces perspectives, que la réalité vient de fait amender et transformer.

On peut examiner en particulier le cas des SEL à dominante réciproitaire car c'est dans leur cadre que l'ambiguïté de la relation à la monnaie est la plus forte. La monnaie est refusée comme élément constitutif des SEL et porteur des échanges mais il apparaît que ces discours sont en contradiction avec les pratiques bien réelles des membres de SEL : une justification est dès lors nécessaire de leur part qui revient à jouer sur les mots et le sens qui leur est donné.

⁷ LETS est généralement l'acronyme, dans le monde anglo-saxon, de Local Exchange Trading Systems.

⁸ Gesell [1911]. Keynes [1936, pp. 350-354] lui consacre une note provocatrice. A propos de Gesell et des expériences qui ont dérivé de ses écrits, voir Blanc [1998].

2. MASQUER LA MONNAIE OU ÉCHANGER SANS ELLE

La branche particulière des systèmes de type SEL dont on va parler se défie de l'échange marchand ainsi que de la monnaie. Ces systèmes sont pensés par leurs fondateurs et leurs membres comme non monétaires – ils conduisent à une oblitération des termes liés à la monnaie dans les discours et à une opposition virulente et systématique à toute tentative d'interprétation monétaire du fonctionnement des SEL et à tout usage de termes liés à la monnaie parmi les membres des SEL. La mise en cohérence de cet ordre du discours avec les pratiques effectives est difficile. Elle passe par la création de tout une téléologie des termes à employer afin d'éviter d'utiliser des termes liés à la monnaie ou au marché (A), mais aussi par une certaine organisation des pratiques au sein du SEL de telle sorte que soit considérée comme effectivement abolie toute organisation monétaire des échanges – soit par des pratiques d'indexation sur le temps de travail passé à une activité (B), soit par des pratiques promouvant une réciprocité que l'on considère comme, par essence, éloignée de la monnaie (C), soit enfin par des pratiques de comptabilisation des échanges évitant toute considération monétaire (D). Ces trois possibilités reposent sur l'octroi d'un statut particulier au "prix" dans l'échange. Le tout est de savoir si la légitimation du discours sur les pratiques non monétaires et non marchandes à laquelle ces trois possibilités sont censées contribuer correspondent à un masque posé sur la réalité monétaire de l'échange ou à une véritable expulsion de la monnaie de l'organisation des échanges.

A) Les SEL vus comme une organisation d'échanges non monétaires ou de troc multilatéral

Le point de départ peut être la mise en avant de l'affectif dans l'échange. Le contexte est celui de représentations dans lesquelles l'usage de l'argent introduit une impureté dans les relations humaines – le strict intérêt individuel, au détriment de l'altruisme ou tout simplement du rapport à l'autre – l'échange marchand en est le résultat. Promouvoir un échange affectif, où celui qui fournit et celui qui reçoit sont liés au-delà de l'échange et de son règlement, où l'échange est chargé de désirs de réciprocité, nécessite dans ce contexte de répudier l'argent. Beaucoup des SEL français sont construits sur cette idée de l'expulsion de l'impureté (l'argent) se trouvant à la racine des difficultés de l'homme dans la société moderne. Le SEL a dès lors pour objectif d'organiser un regain de vie de quartier ou de village, d'étendre les relations de proximité entre personnes, de donner à l'échange un aspect social, humain et convivial que l'usage de l'argent semble rendre impossible – au fond, il apparaît comme un outil de construction d'une réalité sociale nouvelle. L'adhésion au cercle prend ainsi l'aspect

d'une affiliation sociale, d'une intégration dans un groupe ou une communauté définie de la sorte. Marché et monnaie sont pour partie éjectés de la façon dont les échanges sont vécus car pensés comme antinomiques de l'affiliation sociale, le marché étant formé par l'ensemble désincarné des intérêts individuels et la monnaie portant en elle des représentations négatives associées à cet intérêt individuel. Il n'est dès lors pas étonnant que, dans les discours tenus sur ces cercles par beaucoup de leurs fondateurs et de leurs membres, ce soient les termes de solidarité, de réciprocité et de troc qui l'emportent.

La monnaie étant conçue comme constitutive de l'ordre marchand, on interprète en effet souvent le principe des SEL comme une forme de troc sophistiquée et adaptée aux contraintes modernes – un “ troc multilatéral ”. Cette interprétation trouve une autre justification dans les craintes que font naître la possibilité que ces systèmes soient effectivement vus comme relevant de la monnaie par les autorités monétaires elles-mêmes. Si aux États-Unis il est possible d'émettre localement des formes monétaires manuelles sous certaines conditions, en France le décret du 24 décembre 1958 l'interdit. Cette interprétation est enfin justifiée par la représentation répandue selon laquelle la monnaie, c'est et ce n'est rien d'autre que la monnaie légale, officielle, nationale. Cela conduit par exemple en Belgique à ce que des réflexions sur les SEL ont été impulsées à partir de 1995 au ministère des Finances dans le cadre d'un “ Atelier non monétaire ”⁹.

Ces SEL refusant argent et marché cherchent moins à lutter contre la pauvreté (absence de pouvoir d'achat) que contre l'exclusion (coupure de lien social d'avec un groupe donné). Plus précisément, on lutte contre une exclusion (coupure ou désagrégation du lien social ordinaire) pour promouvoir, au travers d'une nouvelle inclusion (reconstitution d'un lien dans le groupe bien déterminé du SEL), des comportements différents. Il ne s'agit pas de reconstituer le lien social qui a été détruit mais d'en promouvoir un autre. Pour cela, il ne s'agit pas tant de “ rationaliser ” des courants d'échanges rendus difficiles par l'absence de pouvoir d'achat que de motiver d'autres types d'échanges – il ne s'agit pas de rationaliser l'argent mais de s'en passer.

Ceci rejoint la question très vaste des catégories à utiliser pour désigner différentes opérations qui ont un contenu économique et que l'on rencontre autant dans les SEL que dans les échanges marchands. La rhétorique promue élimine les termes à connotation marchande et, plus généralement, économique, reposant en cela sur l'idée selon laquelle l'économie n'est que marchande. On ne parle pas de “ prix ” mais plutôt de “ montant ”, parfois de “ somme ” ; on ne parle pas “ d'achats ” ou de “ ventes ” mais “ d'échanges ” ; on ne parle pas de “ monnaie ” mais plutôt de “ pointeur ” des

⁹ Watteau [1999].

échanges ” ou “l’unité” –du on évite d’avoir à employer un substitutif. Il y a ainsi tout un travail sur les mots, ce qui provoque de vastes et furieux débats à ce sujet dans les réunions de SEL et inter-SEL ainsi que sur les listes de diffusion de la Toile.

Mais ce qui demeure est un refus conjoint de l’argent et du marché dans les SEL dont nous traitons ici. Il y a, pour matérialiser ce refus, trois possibilités. La première met l’accent sur ce qu’on peut appeler la valeur-temps (B) et la seconde met l’accent sur la réciprocité (C). La première n’implique pas la seconde, tandis que généralement la seconde présuppose que la première soit mise en œuvre. Toutes deux consistent en une ré-interprétation du fait monétaire en un fait non monétaire. D’où une troisième possibilité qui consiste à expulser la monnaie de l’organisation même de la comptabilisation et de la compensation des échanges (D).

B) Masquer la monnaie sous une valeur-temps

Dans le contexte du refus de l’assimilation à la monnaie par la plupart des SEL français, une question essentielle est celle des référentiels à utiliser pour les montants des échanges. Si l’on refuse de considérer une stricte équivalence entre l’unité interne et le franc (avant que l’euro entre véritablement dans les pratiques monétaires des populations en 2002), quelle doit être cette équivalence (ou même doit-il y en avoir une) et comment évaluer les échanges? Une idée partagée dans beaucoup de SEL est d’ancrer l’unité interne dans le temps passé à rendre un service ou confectionner un bien, lorsqu’il est possible de le faire. On retrouve cette idée dans les premières tentatives canadiennes de David Weston dans les années 1970, dans les systèmes de type SEL italiens (les Banques du temps), dans la plupart de ceux allemands (les Tauschring) mais aussi, sous une autre forme car dotée d’une stricte équivalence avec le dollar, dans l’expérience de monnaie locale de la petite ville américaine d’Ithaca (État New York), l’Ithaca Hour¹⁰. C’est au fond l’idée de la valeur-travail, bien connue des économistes, bien qu’ici la notion de travail soit rejetée car non représentative des activités réalisées et de la convivialité promue dans l’échange.

Cet ancrage de l’unité interne des SEL sur le temps passé à une activité est l’idée la plus aboutie dans une perspective de rupture avec le fonctionnement habituel de l’économie. En premier lieu, cette idée s’enracine dans une longue tradition de pensée socialiste dans laquelle ce qui importe est de rémunérer le travail par l’intégralité de son produit à ce titre la pensée et les expériences initiées par Robert Owen en 1832-34 constituent d’importants jalons¹¹. En second lieu, elle permet de développer une idée égalitaire même si elle accepte l’existence d’inégalités de

¹⁰ Voir Glover [1995] et le site <http://www.lightlink.com/ithacahours>.

¹¹ Dupuis [1991].

rémunérations : ce qui importe est la tendance à la baisse des inégalités et le ferment de prise de conscience que ce fonctionnement du SEL crée dans l'esprit des adhérents. En troisième lieu, cette idée convient parfaitement à l'un des éléments clef des échanges promus au sein des SEL, c'est-à-dire la valorisation de la disponibilité et du temps partagé. Dans un SEL est riche celui qui a du temps pour lui-même et pour autrui. Il s'agit souvent de personnes au chômage, de personnes travaillant à temps partiel, de retraités ou de mères élevant leurs enfants – c'est-à-dire des personnes pauvres au regard des critères propres à la société habituelle¹². La seule richesse est ici le temps.

Sur le forum électronique des SEL, les discussions à ce sujet sont fréquentes. En octobre 1996, certaines personnes ont ainsi dénoncé l'indexation (de fait) de la monnaie de SEL sur la monnaie nationale voire sur la monnaie européenne et proposé l'instauration d'une indexation sur "une valeur universelle du travail"¹³. Le modérateur du groupe de discussion a répondu en faisant référence aux réseaux d'échange de savoirs¹⁴ dans lesquels ce qui est échangé est comptabilisé tout simplement et très directement sur la base des heures passées à enseigner ou transmettre un savoir. L'unité de compte y est ainsi strictement confondue au temps passé à une activité.

À la même époque, les adhérents du SEL d'Ivry se sont accordés pour considérer qu'une minute d'activité de services ou de savoirs équivalait à un truc, l'unité locale. La perspective est ainsi très différente de celle de Saint-Quentin en Yvelines par exemple où, par transmission et alignement des prix internes sur les prix externes, ce sont les mécanismes de formation des prix dans l'économie habituelle qui déterminent pour une bonne partie les prix internes. La décision collective d'Ivry, qui est aussi celle, plus ou moins implicite, de nombreux autres SEL, est une réponse partielle à la question de la valeur des choses et sa fixation. Cette valeur est en effet déterminée par consensus sur une relation stable qui, *a priori*, s'impose à tous pour les savoirs et les services, activités directement mesurables en termes de temps passé et dont la mesure est aisée à vérifier par l'un comme par l'autre des échangistes. Les équivalences (*x* trucs pour une heure de garderie) sont le résultat non d'une interaction entre une offre et une demande sur un marché concurrentiel où se forme un prix, mais d'une négociation entre individus liés par des rapports de groupe et sur la base d'une équivalence généralement admise dans ce groupe.

¹² Notons cependant que l'étude sociologique menée en juin 1998 par Henry, Laacher, Lenfant et Ristori [1999] sur les SEL français considère comme non exploitables statistiquement les réponses obtenues à la question des catégories socioprofessionnelles des adhérents.

¹³ Forum des SEL, octobre 1996, sur le site désormais fermé <http://www.altern.org>.

¹⁴ MERS : Mouvement pour des Échanges Réciproques de Savoirs.

La limite de cette approche procède de la nature des choses échangées : les biens sont difficilement réductibles à un temps de travail.

En fait, les deux types de représentations monétaires à l'œuvre par exemple dans les SEL français (l'assimilation à la valeur du franc pour les uns, l'assimilation au temps de travail pour les autres) ne sont pas forcément incompatibles. D'une part, en effet, on constate que la première conduit à accorder une rémunération élevée au travail comparativement à l'économie habituelle, et donc à mieux valoriser le travail des personnes – ou du moins leur activité. Une heure d'activité qui revient à 60 unités locales, considérées comme proche de 60 francs, soit plus que le SMIC brut (environ 42 francs en 2000) mais assez proche du coût salarial global du SMIC, est en effet un moyen d'encourager l'activité et de valoriser les divers savoirs de chacun. On retrouve une telle velléité dans l'Ithaca Hour où l'heure est valorisée dix dollars¹⁵ mais dans le cas d'Ithaca il s'agit plus d'un taux de change que d'une équivalence posée comme outil d'aide à la fixation du montant des échanges. D'autre part, dans les SEL français, il semble que les échanges de services sont beaucoup plus nombreux que les échanges de biens, ce qui donne une validité certaine à la mesure de la valeur des échanges au moyen du temps qui leur a été consacré¹⁵.

C) Masquer la monnaie en promouvant la réciprocité

L'ancrage d'une monnaie de SEL sur le temps est donc nécessairement partiel. Il ne permet pas en outre de garantir la rupture avec une organisation marchande des échanges¹⁶ c'est ainsi que l'équivalence des Ithaca Hours avec l'heure est assez formelle, celle dominante semblant être le dollar (10 dollars pour un Hour)¹⁶ de fait, l'Ithaca Hour n'est pas destiné à rompre d'avec une organisation marchande des échanges, mais à localiser celle-ci.

Une autre technique permettant de masquer la monnaie consiste à promouvoir des échanges de type réciprocaire où l'accent est mis sur la circulation indéfinie du donner, recevoir et rendre¹⁶. C'est ainsi par exemple que les SEL à dominante réciprocaire sont par principe opposés à la systématisation des échanges inter-SEL et *a fortiori* à l'échange bimonétaire intégrant des professionnels –¹⁶ alors que dans les SEL reproduisant l'ordre marchand à l'intérieur de leur cercle on est plus favorable aux échanges inter-SEL et à l'intégration de professionnels, ce que l'on observe par exemple au Canada, au Royaume-Uni et en Australie, le tout encadré par un régime fiscal portant sur ces activités.

¹⁵ Dans 57% des SEL qui ont répondu à l'enquête de Henry, Laacher, Lenfant et Ristori [1999, p. 17], les échanges de services prédominent. Dans 24,7% des SEL, ce sont les échanges de biens.

¹⁶ Malandrin [1997] et Servet (dir.) [1999a].

La critique de l'échange marchand peut se faire sur la base d'une caractérisation très sommaire du marché, selon laquelle le marché est une procédure décentralisée d'équilibrage des quantités offertes et demandées d'un bien grâce à la variation du prix de ce bien. S'il n'est pas faux de dire que, de façon générale, les systèmes de type SEL sont des organisations de rencontre d'offres et de demandes de biens et de services, il faut marquer les points par lesquels, dans les SEL à dominante réciprocaire au moins, on se détache d'un tel modèle marchand.

La première différence, centrale, est que l'échange qui a lieu dans ces SEL est destiné à valoriser une relation sociale, à renforcer et créer du lien. C'est un modèle par lequel l'échange de bien se soumet à la création de lien, c'est-à-dire l'opposé du modèle de socialisation par le marché. Ce lien est autant un lien entre personnes dans l'échange qu'un lien qui engage la personne dans la communauté constituée par le groupe des adhérents. La "totalité sociale", c'est-à-dire la communauté qui transcende les personnes adhérentes, est présente dans chaque échange bilatéral. Cette présence, cette "inclusion du tiers", passe par les bons à trois volets que l'on remplit lorsque l'on règle l'échange (deux sont conservés par les échangistes pour mémoire et le dernier est destiné au "comptable" du SEL), mais aussi par l'usage du nom de la monnaie interne. Sa dénomination a toujours pour objet d'être emblématique du groupe ou de l'espace considéré. En France, ce nom est la plupart du temps fortement enraciné dans le lieu de création du SEL : *grain* pour le SEL pyrénéen, rural, *caillou* pour le SEL de Lyon Croix-Rousse où le caillou est emblématique du lieu, *fil* à Sailly-sur-la-Lys (Pas-de-Calais), dans une région textile, etc. Souvent le nom de la monnaie interne est une dérision de l'argent : le *grain de SEL*, le *rien*, le *galet*, la *noisette*, la *distache*, l'*olive*, le *lopeau*, etc. Enfin, les SEL mettent en avant le désir de lien : le SEL de Sailly-sur-la-Lys s'appelle "Lin vers l'autre", des monnaies locales s'appellent sou-rire, etc. Une phrase emblématique de ce qui est recherché dans les SEL circule couramment : "Le lien est plus important que le bien". On trouve ainsi, dans le *SEL mode d'emploi*, fascicule reprenant un ensemble d'informations relatives au fonctionnement des SEL, aux modalités de leur création et à leur perception dans les médias, que le SEL revient à "choisir que le lien est plus important que le bien" c'est la frontière qui fait passer de l'échange marchand au don. On peut alors parler de don même s'il y a réciprocité entre les dons, et que cette réciprocité est mesurée comme dans le SEL. Cette belle formule s'inspire en fait des propos sur le don de Jacques Godbout et Alain Caillé : "Les biens et services valent aussi, et parfois de façon prépondérante, en fonction de leur capacité à créer et reproduire des relations sociales. Ils n'ont pas seulement une

*valeur d'usage ou d'échange, mais une valeur de lien. (...) Le lien importe plus que le bien*¹⁷.

La mesure et la comptabilisation des échanges par le biais de la monnaie interne, masquée par l'emploi de termes ou expressions de substitution, sont ici conçues comme un moyen de vaincre le manque de confiance entre personnes lorsqu'elles ne se connaissent pas. L'usage de cet instrument au statut ambigu et toujours discuté (la simple évocation de monnaie étant généralement taboue dans les SEL à dominante réciprocaire) est justifié par le fait qu'il est en quelque sorte un premier pas : la rencontre d'une personne inconnue est pacifiée par la comptabilisation de l'échange dans le cadre organisé du SEL ; lorsque la relation interpersonnelle se poursuit et s'approfondit, les échanges finissent parfois par se passer de cette comptabilisation. S'instaure alors une réciprocaire bilatérale qui, sans le SEL, n'aurait jamais pu se développer. On aboutit là à l'objectif idéal du SEL pour ceux des adhérents qui le voient comme passeur vers une autre société : la fin du SEL lui-même, sa nécessité s'étant dissoute avec le développement des liens de réciprocaire qu'il a lui-même engendré. Le SEL peut alors se définir comme un "système d'éducation local"¹⁸.

Si, dans les SEL à dominante réciprocaire, l'échange des biens peut être mis en arrière de la relation nouée dans l'échange, un autre élément définitionnel du marché est aussi inadapté à la forme d'échange ainsi promue : le prix. Le prix n'a pas le rôle équilibrant qu'il a dans une procédure de marché. Dans un SEL à dominante réciprocaire, en effet, ce qui est recherché est la personnalisation de l'échange. Si le prix reflétait le rapport offre / demande (donc la rareté relative du bien), il serait strictement indépendant des personnes qui échangent. Au mieux, si on tenait compte des divers "pouvoirs de marché" des agents, reflétant leur poids dans les quantités offertes et demandées, on pourrait imaginer que, sur un marché, il y ait plusieurs prix selon le poids de chaque intervenant, par exemple les petits demandeurs se voyant imposer un prix élevé et les gros demandeurs parvenant à obtenir un prix plus faible. Dans les SEL à dominante réciprocaire, en réalité, les prix ne sont ni identiques quelles que soient les personnes, ni différenciés selon le "pouvoir de marché" de chacun. Ils varient en fonction de la qualité de la relation nouée entre les échangistes : à ce titre, le prix peut être vu comme une estime de l'autre. Cette relation est nouée dans le cadre des réunions, bourses locales d'échange du SEL ou échanges autonomes : elles se renforcent par le partage de la parole avant, pendant et après l'échange et par le partage d'un verre ou d'un repas. La relation d'échange étant soumise à une logique plus

¹⁷ Godbout et Caillé [1992, p. 237].

¹⁸ Guérin [1997, p. 50].

importante qu'elle, le prix dépend certes de ce qui se pratique couramment dans les SEL, mais aussi de la relation nouée entre les deux personnes qui échangent. Cette personnalisation des prix fixés pour un échange est radicale dans une association italienne spécifique, l'ASSEM, située dans la petite ville de Martano, dans la région pauvre des Pouilles, et qui a fonctionné de 1997 à 1999. Ce qui est mis en avant par Pantaleo Rizzo, théoricien et cofondateur de ce système, est précisément la valeur de lien. La règle est ici explicitement fixée que les montants des échanges ne doivent dépendre ni des prix pratiqués dans l'économie habituelle, ni du temps passé à rendre un service ou fabriquer un bien, mais du lien noué entre deux personnes qui échangent¹⁹.

D) Comptabiliser les échanges sans monnaie

Quoi qu'il en soit, ces dispositifs monétaires destinés à promouvoir des comportements de réciprocité se heurtent à la possibilité de les outrepasser pour adopter des comportements marchands puisque, sur la même base technique, c'est le comportement effectif des échangistes qui fait de l'échange un vecteur de réciprocité ou un échange marchand. D'où des propositions plus radicales encore qui tentent d'organiser l'impossibilité même d'un échange marchand, en supprimant définitivement le prix comme mécanisme régulateur et la monnaie dans l'organisation des échanges. On peut en citer deux.

La première correspond à l'éclatement du prix en deux □ c'est par exemple le système S2P ("□ystème non monétaire à deux pointeurs□) proposé par Pierre Odet et mis en œuvre dans son SEL à Tours²⁰. L'idée est que chaque échange doit être comptabilisé de telle sorte qu'il reflète ce que chacun estime en retirer. Or les deux échangistes peuvent estimer différemment l'échange qu'ils ont fait ensemble □ dès lors le montant crédité sur le compte de l'un sera différent du montant débité du compte de l'autre. Dette et créance ne coïncident plus. On sort ici véritablement de la logique monétaire puisque les dettes et créances ne sont plus identiques. On peut surtout souligner l'individualisme sous-jacent à un tel système □ car le processus par lequel deux personnes se mettent d'accord sur le montant de l'échange signifie rapprochement de ces deux personnes, chacune proposant à l'autre tout en étant prête à faire des concessions, chacune tentant de penser ce que l'autre pensera de l'échange par un effet spéculaire. Supprimer cet effet spéculaire, abolir ce regard sur soi par le regard de l'autre et ce mouvement de concessions mutuelles abolit aussi la socialisation. La monnaie, par laquelle dette et créance nées d'un échange sont strictement symétriques,

¹⁹ Rizzo [1999].

²⁰ Voir la liste de diffusion sel-eco en 1998 et 1999.

est précisément une organisation de la socialisation par laquelle les deux personnes échangistes se mettent d'accord. La monnaie est un dispositif qui, par ce biais, permet la socialisation.

La seconde possibilité radicale de suppression du prix comme mécanisme régulateur consiste à comptabiliser chaque échange pour une unité, les comptes de chacun étant débités et crédités d'une unité par échange. Ce type de fonctionnement promeut exclusivement la dynamique des échanges, mais l'inéquité perçue de la mise au même niveau d'un coup de main de plusieurs heures pour déménagement et de la fourniture par exemple d'un outil d'occasion fait que ce système, bien qu'il ait fait l'objet de propositions, n'a pas, semble-t-il, été mis en œuvre.

3. LE RETOUR DE LA MONNAIE □ SEL ET RÉ-APPROPRIATION MONÉTAIRE

Les trois possibilités envisagées et / ou mises en œuvre pour avancer dans l'abandon de la monnaie dans les échanges au sein des SEL ne sont pas satisfaisantes pour l'analyse.

Les deux premières possibilités correspondent à des masques posés sur la monnaie. On peut l'appeler "□ unité □", "□ pointeur □" ou utiliser d'autres termes encore, il n'en reste pas moins que ces systèmes d'échange reposent sur un principe de résolution des dettes fondamentalement monétaire puisque l'organisation des échanges demeure enracinée dans une procédure de comptabilisation par une unité de compte et de compensation des dettes et des créances ainsi comptabilisées. La monnaie n'est expulsée que de façon purement formelle □ il est possible, dans les discours militants, d'affirmer qu'on a éliminé l'argent de l'échange parce qu'on a recours à une valeur-temps ou parce qu'on promeut une logique de réciprocité □ il n'en reste pas moins que dans le premier cas la monnaie subsiste et son unité de compte est le temps d'activité, et dans le second cas la monnaie subsiste comme vecteur de confiance et de transparence dans les relations de réciprocité multilatérale. La troisième possibilité, qui consiste à promouvoir une autre forme de comptabilisation des échanges, est directement organisationnelle et expulse effectivement la monnaie de l'échange, donc le principe monétaire de l'échange. Mais, dans le même temps, elle supprime les à-côtés essentiels de l'organisation □ monétaire : socialisation et conception de l'équité dans l'échange.

Si l'on met de côté cette troisième possibilité radicale et extrêmement minoritaire voire jamais mise en œuvre, l'analyse du double niveau de discours relatif à la monnaie et à l'argent permet d'éclairer la situation. Ce que les SEL à dominante réciprocitaire promeuvent, c'est une suppression des comportements associés à l'Argent du sens commun □ dans le même temps l'argent ou la monnaie de ce même sens

commun, c'est-à-dire les moyens de paiement matériels, n'apparaissent pas. Il est ainsi possible de considérer, dans le sens commun, ces SEL comme des systèmes dans lesquels l'argent, la monnaie n'interviennent pas, ce qui ouvre la voie à leur interprétation comme dispositifs sophistiqués de troc. Cependant, au niveau des concepts économiques, la monnaie comme principe générique demeure, même si des moyens de paiement matériels n'apparaissent pas.

Les SEL, s'ils ne suppriment pas la monnaie et ne constituent pas un retour au troc, fût-il amélioré, consacrent en fait une certaine réappropriation du fait monétaire par la société civile, de deux façons□la monnaie de SEL est simultanément un moyen de socialisation et le contraire d'un moyen d'accumulation²¹□elle est à ce titre l'anti-thèse de ce qui est vilipendé dans l'Argent par le sens commun. C'est à ce titre que le discours sur la monnaie au sein des SEL est progressivement re-légitimé. A la différence du discours militant qui expulse le monétaire et le marchand, se construit peu à peu un discours militant qui expulse le marchand en mettant l'accent sur les spécificités monétaire des SEL. Les échanges de courriers sur les listes de diffusion spécialisées en France comme sel-info et sel-net²² montrent en la matière une évolution significative□le refus premier de considérer toute nature monétaire aux échanges dans les SEL a été remplacé progressivement par un consensus sur cette nature monétaire, la tenue d'un discours éludant la question monétaire par des termes de substitution embarrassants étant devenue difficile et des analyses militantes de justification étant peu à peu intervenues. Le discours s'est donc transformé et légitimise désormais le terme même de monnaie dès lors qu'il est clairement distingué de toute organisation marchande des échanges²³.

²¹ Certains SEL mettent en place une organisation de la "fontaine" des soldes créditeurs pour stimuler les échanges, en adaptant les préconisations de Gesell. C'est le cas en France du SEL de Saint-Quentin en Yvelines (voir Tardella [1999]).

²² Voir le site www.selidaire.org

²³ Voir les courriers sur la liste sel-net, mais aussi le périodique *Échanges*, créé en 1999, disponible sur www.selidaire.org et dont le numéro 4 de janvier 2000 consacre un dossier à cette question.

CONCLUSION

Tout l'intérêt de l'ambiguïté au cœur du discours monétaire ou non-monétaire des militants de SEL est d'illustrer la nécessité logique d'un principe monétaire au cœur d'échanges complexes. Évincer la monnaie du discours est envisageable à partir d'une certaine confusion sur le sens de ce terme – dans le sens commun, les SEL expulsent bien les manifestations concrètes de la monnaie que sont les billets, les pièces ou les chèques ("l'argent") et cherche à supprimer la possibilité de l'accumulation, de la cupidité et de l'injustice ("l'Argent") – mais dans le sens scientifique, le principe monétaire demeure présent. Ainsi, évincer la monnaie du discours ne tient pas sur la longueur. Cela a conduit les militants à développer un nouveau discours légitimant cette fois le recours à la monnaie sur la base d'une analyse de ses caractéristiques qui la distinguent de l'organisation marchande de la société. Cela conduit le discours militant à se rapprocher du discours scientifique et à identifier le besoin qu'il a de ce discours scientifique.

Ainsi, d'un point de vue technique, la monnaie de SEL remplit les fonctions monétaires de compte et de compensation – des dettes – d'un point de vue anthropologique, on retrouve la monnaie comme lien social et comme expression de l'appartenance à une totalité. Au-delà du simple rôle de médium des échanges, la monnaie de SEL doit être comprise comme relation au groupe tout entier.

RÉFÉRENCES CITÉES

- BLANC Jérôme, 1998, “Free Money for Social Progress. Theory and Practice of Gesell’s Accelerated Money”, *American Journal of Economics and Sociology*, vol. 57, n°4, octobre, pp. 469-483.
- , 2000a, “Le localisme monétaire : principe, formes et enjeux”, *XVII^e Journées Internationales d’Economie Monétaire et Bancaire* (Lisbonne), 07-09 juin 2000.
- , 2000b, *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*. Paris : L’Harmattan (Economiques), 351 p.
- DUPUIS Serge, 1991, *Robert Owen, socialiste utopique. 1771-1858*. Paris : Editions du CNRS. 361 p.
- GESELL Silvio, 1911, *L’ordre économique naturel*. Paris : Marcel Rivière, 1948. 8e édition. 402 p.
- GLOVER Paul, 1995, *Hometown Money : How to Enrich Your Community with Local Currency*, 100 p.
- GODBOUT Jacques T., CAILLÉ Alain, 1992, *L’esprit du don*. Paris : La Découverte. 357 p.
- GUÉRIN Isabelle, 1997, “SEL et insertion”, Centre A. et L. Walras / Université Lumière Lyon 2, working paper, juillet, 65 p.
- HENRY Pascale, LENFANT Alain, LAACHER Smaïn, RISTORI Nathalie, 1999, “Systèmes d’échange local. Les S.E.L. en juin 1998”, mimeo. Document disponible sur le site www.selidaire.org
- KEYNES John Maynard, 1936, *Théorie générale de l’emploi, de l’intérêt et de la monnaie*. Paris : Payot (Bibliothèque Scientifique Payot), 1969. 387 p.
- MALANDRIN Gilles, 1997, “Les systèmes d’échange local : du marché au don”. Mémoire de DEA. Lyon : Université Lumière Lyon 2, Faculté de Sciences économiques et de gestion.
- MORE Thomas, 1516, *L’Utopie*. Paris : GF-Flammarion, 1987. 248 p.
- RIZZO Pantaleo, 1999, “Réciprocité indirecte et symétrie : l’émergence d’une nouvelle forme de solidarité”, in J.-M. SERVET (dir.), 1999b, pp. 401-408.
- SERVET Jean-Michel, (dir.), 1999a, avec BAYON Denis, BLANC Jérôme, GUÉRIN Isabelle, MALANDRIN Gilles, VALLAT David, *Une économie sans argent. Les systèmes d’échange local*. Paris : Seuil. 344 p.
- , (dir.), 1999b, *Exclusion et liens financiers. Rapport du Centre Walras 1999-2000*. Paris : Economica. 434 p.
- TARDELLA Armand, 1999, “Le SEL de Saint-Quentin en Yvelines et la mise en place d’une monnaie fondante”, in J.-M. SERVET (dir.), 1999b, pp. 392-393.
- WATTEAU Éric, 1999, “Les SEL en Belgique”, in J.-M. SERVET (dir.), 1999b, pp. 394-400.
- ZOLA Émile, 1891, *L’Argent*. Paris : Livre de poche (n°584), 1985. 536 p.